ASSOCIATION DES CENTRES D'URGENCE DU QUÉBEC
ACUQ

Procès-verbal

Procès-verbal d'une réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des centres d'urgence du Québec tenue le 31 janvier 2023 à 9 h 00 par Microsoft Teams.

PRÉSENTS : Madame Carole Raîche, Présidente
Madame Sylvie Garneau, Administratrice
Monsieur Steve Véronneau, Administrateur
Monsieur Pascal Roberge, Administrateur
Monsieur Danny Bastien, Secrétaire-trésorier
Madame Marie-France Côté, Administratrice
Madame Émilie Gagnon, Administratrice
Madame Vicky Gionet, Administratrice

INVITÉE : Madame Marie-Josée Aubé, L'ASSOCIÉ

ABSENT : Monsieur Sébastien Bédard, Administrateur

---

1. Quorum et ouverture de la rencontre

Le quorum ayant été constaté, la présidente, Mme Raîche, ouvre la réunion à 9 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

R23-01-01 Il est proposé par M. Steve Véronneau, secondé par M. Danny Bastien et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Résolution pour l'adoption du procès-verbal du 6 décembre 2022

R23-01-02 Il est proposé par Mme Marie-France Côté, secondé Mme Émilie Gagnon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2022, tel que déposé.

4. Cégep Beauce-Appalaches – présentation en février

Mme Aubé est en discussion avec Mme Marie-Ève Labbé. Un suivi sera assuré à la prochaine rencontre.

5. Comité congrès

5.1. Projets de formations

5.1.1. Sujets

M. Véronneau indique que les sujets de formations devront couvrir plusieurs sphères entourant le 9-1-1 PG. Les volets évoqués sont les suivants :

- Volet 9-1-1 PG : MERN, contrats de Bell
- Volet organisationnel et stratégique : possiblement assuré par M. Éric Janus
- Volet infrastructure et logistique : possiblement assuré par M. Dan Mongrain, collègue de M. Janus
- Volet présentation par les fournisseurs : présentations d'une durée de 15 minutes chacune

5.1.2. Lieu

Le lieu retenu est le Complexe Laviolette à Trois-Rivières. Les formations se tiendront le 3 avril de 11h à 16h30 et le 4 avril de 9h à 16h30.

5.1.3. Tarification

Le comité congrès abordera ce sujet prochainement et fera une proposition d'enveloppe budgétaire au conseil d'administration.

5.1.4. Invitation - ministre Bonnardel – date limite 10 février 2023

Mme Raîche prendra contact avec Mme Émilie Toussain, conseillère principale au Cabinet du ministre de la Sécurité publique.

5.1.5. Demande de subvention – Agence 9-1-1 – date limite mars 2023

Mme Aubé a envoyé un courriel de démarchage auprès de l'Agence 9-1-1. Un suivi sera assuré auprès de Mme Raîche dès que les détails seront disponibles.

6. Permanence de l'Association

6.1. États financiers au 31 décembre 2022

Les états financiers ont préalablement été envoyés à tous. Les revenus réels sont de 17 955 $ au cumulatif.

Mme Aubé ajoute qu'avec la récente adhésion de CAUCA, l'ensemble des centres d'urgence du Québec sont membres de l'ACUQ.

6.2. Projet de subvention par Richard Leblanc - suivi

Mme Aubé s'entretiendra prochainement avec M. Leblanc afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de facturation pour le projet de subvention qui n'a pas été complété par ce dernier.

6.3. Dépôt d'une demande de subvention – suivi

Des démarches ont été entreprises auprès du Fonds de relance des services. L'ACUQ satisfait tous les critères de qualification. Advenant l'acceptation de la demande de subvention, le nouveau site web de l'ACUQ pourrait être financé. Mme Aubé remplira la demande d'ici le 21 février prochain.

6.4. Accès SharePoint – suivi

Mme Aubé enverra un procédurier aux administrateurs afin de leur présenter la façon de synchroniser leurs dossiers dans SharePoint.

6.5. Liste des comités sur lesquels siège l'ACUQ

Mme Aubé présentera prochainement un organigramme des comités de l'ACUQ.

7. Comité formation

7.1. Webinaire - Suivi de la mise en ligne

Le webinaire sera mis en ligne la semaine prochaine. Une communication à cet effet sera envoyée à tous les membres.

7.2. Demande de subvention auprès de l'Agence et date de dépôt

Mme Aubé confirme avoir communiqué avec Mme Lise Rémillard, nouvelle directrice générale de l'Agence municipale de financement des centres 9-1-1. Le plan de partenariat annuel lui a été transmis.

7.3. Prochaines formations :

7.3.1. Suivi de la proposition du MSP - formation des préposés en matière de violence conjugale/violence sexuelle.

Mme Émilie Gagnon rapporte que son organisation (le SPVM) développe actuellement une formation destinée aux répartiteurs afin de les outiller pour les appels d'urgence en matière de violence conjugale et de violence sexuelle. Elle vérifiera auprès de son organisation si le contenu de la formation peut être partagé avec les membres de l'ACUQ.

8. Rendez-vous ACUQ

8.1. Prochain rendez-vous

8.1.1. Loi 25

M. Bastien s'entretiendra dès demain avec Me Sandra De Cicco, avocate et directrice des affaires corporatives à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville afin de comprendre l'impact de cette loi sur les centres 9-1-1 et secondaires.

8.1.2. MERN

Des échanges sont en cours avec M. Patrick Blouin en vue d'une présentation de la mise à jour du plan de communication pour les centrales 9-1-1 de la province. Il est convenu que le MERN sera également interpellé afin d'offrir une formation dans le cadre des 2 jours de formation d'avril prochain.

9. Suivi comité du MAMH

9.1. Présentation des résultats du MAMH au comité directeur concernant le financement du service 9-1-1 – suivi

Le MSP a manifesté une sensibilité à investir dans le rehaussement technologique du 9-1-1 PG et au fait qu'une augmentation de la taxe en lien avec ce rehaussement s'imposera. Demeurant sans retour du MAMH, Mme Raîche entrera en communication avec les associations municipales.

10. Dossier MSP

10.1. Retour sur la rencontre au cabinet du ministre Bonnardel

Suite à leur rencontre avec le cabinet du ministre, Mme Raîche et M. Roberge rapportent que l'ACUQ a obtenu la confirmation qu'il y aura une annonce pour le 9-1-1 PG lors du prochain budget. Le cabinet souhaiterait que le ministre puisse assister à une prochaine activité de l'ACUQ. Ce dernier prononcera une allocution sur l'importance qu'il accorde à l'implantation du 9-1-1 de nouvelle génération et son financement. La proposition sera soumise au cabinet d'ici la mi-février.

11. Comité de veille technologique et réglementaire (Agence) – suivi

M. Bastien précise que les travaux avancent bien. Les principales lacunes évoquées sont liées aux bancs d'essai (aux tests dans les centres). Un rapport résumant les points de vigilance techniques devrait être rédigé afin de pouvoir ensuite introduire ces derniers dans les planifications d'implantations et de déploiement du 9-1-1 PG.

Mme Gagnon et M. Bastien proposent la mise sur pied d'un comité sur lequel M. Bédard pourrait collaborer afin de présenter à l'ACUQ un projet documentant les points de vigilance. Par la suite, il pourrait être soumis au comité de veille de l'Agence.

Mme Gagnon revient sur le projet d'étude sur l'impact potentiel des vidéos sur les équipes des centrales d'urgence, ce projet ayant été abandonné faute de financement. Elle précise que l'Université de Montréal souhaite poursuivre cette recherche. Mme Gagnon contactera M. Allen afin de connaître leur besoin de financement. Ce volet de formation sera intégré dans le projet de subvention qui sera déposé par l'ACUQ.

12. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

12.1. Comité tactique 9-1-1 PG – suivi

En l'absence de M. Bédard, il n'y a pas de suivi.

13. Varia

13.1. Formation du SPVM

Mme Gagnon revient sur la formation sur la diversité et l'inclusion offerte par le SPVM. Puisqu'il s'agit d'une formation très populaire et très appréciée, elle demeure en attente d'un positionnement corporatif qui déterminera le mode de partage

ASSOCIATION DES CENTRES D'URGENCE DU QUÉBEC
ACUQ

13.2. Adhésion des CCS

M. Roberge partage des enjeux relatifs à l'adhésion des CCS à l'association de la corporation des services ambulanciers du Québec considérant son financement public par le MSSS et les clauses établies par ce dernier.

14. Levée

R23-01-03 Tous les points ayant été abordés, il est proposé par M. Pascal Roberge, secondé par M. Steve Véronneau de lever l'assemblée à 11 h 05.

Carole Raîche
Présidente

Danny Bastien
Secrétaire-trésorier